

## SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE

## Le plaisir esthétique est-il communicable ?

**I – Le plaisir esthétique paraît incommunicable : il ne pourrait pas se transmettre ni se dire, semblant essentiellement subjectif puisque d'ordre sensible**

1) Le constat empirique de la diversité ou relativité des impressions et des goûts donne raison au proverbe qui soutient l'impossibilité de « discuter des goûts et des couleurs ». Les œuvres d'art donnent lieu à de multiples interprétations et produisent divers effets sur le public. D'un même spectacle, certains ressortent enthousiastes, éblouis, alors que d'autres restent froids ou sont même heurtés, ressentant plutôt du déplaisir, trouvant telles tonalités picturales trop criardes, ou tel jeu d'acteurs trop affecté... Même s'il y a partage du plaisir, il ne sera pas forcément identique, dans sa nature ou son intensité ; un individu subjugué criera au chef d'œuvre, pendant que d'autres ont juste apprécié, été séduits, sans être conquis.

2) Si l'art s'inscrit dans la perspective d'une « esthétique », alors la subjectivité prime : l'art touche d'abord la sensibilité (« *aesthesis* » en grec : sensation) et donne lieu à des réactions incommunicables, insubstituables d'un individu à un autre. En admettant que l'un parvienne à expliquer pourquoi il a éprouvé du plaisir, cela ne suffit pas pour que celui resté insensible éprouve finalement du plaisir : si la rencontre avec l'œuvre n'a pas été, sur le moment même, l'expérience d'une découverte heureuse, le plaisir ne viendra a fortiori pas après coup ; autrui peut en partie comprendre la raison de mon plaisir, mais à un niveau intellectuel, sans que cela imprègne sa subjectivité et ne l'affecte émotionnellement.

3) Le véritable plaisir esthétique est peut-être indicible et se vit dans une communion silencieuse avec l'œuvre. Des sensations et émotions échappent souvent à l'analyse. Décrire et expliquer ce qu'on ressent face aux œuvres est malaisé. L'art s'éprouverait directement, sans qu'on puisse rien prouver. Faute de pouvoir expliquer clairement pourquoi on aime telle œuvre ou tel artiste, la meilleure attitude, signe d'une profonde satisfaction esthétique, serait alors la contemplation muette ou l'écoute recueillie, intérieure et isolée, où on se nourrit de la beauté de l'œuvre sans passer par la discursivité du langage. C'est ce que suggère Rilke, dans *Lettres à un jeune poète* : « pour saisir une œuvre d'art, rien n'est pire que les mots de la critique. Ils n'aboutissent qu'à des malentendus plus ou moins heureux. Les choses ne sont pas toutes à prendre ou à dire, comme on voudrait nous le faire croire. Presque tout ce qui arrive est inexprimable et s'accomplit dans une région que jamais parole n'a foulée. Et plus inexprimables que tout sont les œuvres d'art, ces êtres secrets dont la vie ne finit pas et que côtoie la nôtre qui passe. »

**II – Le plaisir éprouvé subjectivement cherche cependant à se partager : il veut se communiquer et est potentiellement universel**

1) C'est le plaisir des sens qui ne peut se discuter ni se communiquer : relativité du goût sur le plan gustatif. On peut se référer ici à Kant, *Critique de la faculté de juger* : dans le § 39 (« de la communicabilité d'une sensation »), il souligne l'incommunicabilité des sensations : « à celui qui n'a pas d'odorat, on ne peut communiquer cette espèce de sensation », et « on ne peut absolument pas demander que tout un chacun avoue trouver du plaisir aux mêmes objets », du point de vue de leur « caractère agréable ou désagréable », car ces impressions sont reçues passivement. Les jouissances des sens sont irréductiblement subjectives. Mais selon Kant, ce n'est

pas aussi relatif pour l'expression du plaisir dans l'expérience esthétique. Dans le § 7, il distingue ainsi : « Le principe : "A chacun son goût " (s'agissant des sens) est un principe valable pour ce qui est agréable. Il en va tout autrement du beau... ».

2) Le plaisir esthétique est différent de la simple sensation : le sentiment du beau tend à se communiquer. Au § 7, Kant poursuit : l'individu « ne doit pas appeler beau, ce qui ne plaît qu'à lui. Lorsqu'il dit qu'une chose est belle, il attribue aux autres la même satisfaction ; il ne juge pas seulement pour lui, mais pour autrui et parle alors de la beauté comme si elle était une propriété des choses. C'est pourquoi il dit : la chose est belle, et dans son jugement exprimant sa satisfaction, il exige l'adhésion des autres. » L'appréciation esthétique transcende la subjectivité : le sentiment du beau est vécu subjectivement, mais formulé dans un jugement « objectif », universalisant. Kant dit même que ce sentiment est « communicable universellement » (§ 39). Selon Kant, le jugement de goût en art n'est donc pas purement relatif aux individus. La contemplation d'une œuvre, procure un « plaisir désintéressé » : l'émotion esthétique n'est pas enfermée, circonscrite à des sensations ou des intérêts particuliers ; c'est une satisfaction qui décentre l'individu de lui-même en le rattachant à l'idée d'une œuvre « objectivement » belle et en l'ouvrant du même coup aux autres. C'est pourquoi le sentiment éveillé en chacun veut se communiquer : on se dit que d'autres peuvent partager ce sentiment.

3) Des œuvres sinon unanimement appréciées, du moins perpétuellement admirées : une notation de Marx (dans *l'Introduction générale à la critique de l'économie politique*) suggère que le plaisir esthétique est communicable et partageable par tous les hommes, sans distinction de classe, de culture, d'époque.... « *L'art grec suppose la mythologie grecque, c'est-à-dire la nature et les formes sociales, déjà élaborées au travers de l'imagination populaire [...]. Mais la difficulté n'est pas de comprendre que l'art grec et l'épopée sont liés à certaines formes du développement social. La difficulté, la voici : ils nous procurent encore une jouissance artistique, et à certains égards ils servent de norme, ils nous sont un modèle inaccessible.* » Les œuvres naissent dans un contexte déterminé, sont liées à un type de société, de mentalité, et en dépendent, mais elles dépassent ce moment historique. Que des œuvres anciennes ou d'une autre civilisation continuent à plaire, c'est une des énigmes de l'art. Les grandes créations traversent le temps, elles se détachent de leur époque et se rattachent à quelque chose d'éternel, sans doute parce que chacun peut y trouver des échos de ses angoisses et desirs profonds, ou peut, aujourd'hui encore, être émerveillé par la pureté, l'harmonie de leurs formes (temples grecs...).

### **III – C'est de droit, pas de fait, que le plaisir esthétique est communicable à tous, mais on peut favoriser et élargir l'accès à ce plaisir**

1) On rencontre des limites dans la communicabilité du plaisir provoqué par l'art : étant une satisfaction sensible, il reste un vécu subjectif, et le « beau » ne peut pas se définir, s'expliquer rationnellement. Selon la célèbre formule de Kant : « Le beau est ce qui plaît universellement sans concept ». Il échappe à la conceptualisation. Kant le souligne encore ainsi : « Le jugement de goût n'est pas déterminable par des raisons démonstratives » (*Critique de la faculté de juger*, § 33) ; et si le « sentiment est communicable universellement », c'est « sans la médiation des concepts » (§ 39). De plus lorsque Kant écrit qu'on « exige l'adhésion des autres » à notre jugement, il ne veut pas dire qu'on cherche à imposer son goût aux autres. Ni le goût ni le plaisir ne se décrètent d'un individu à l'autre. L'impossibilité de démontrer la beauté ressentie comme qualité objective de l'œuvre empêche d'établir l'accord effectif de tous. On ne peut pas démontrer que d'autres jugements sont illégitimes. Simplement on vit ce sentiment comme universalisable : on suppose

que tous, selon une universalité de droit, peuvent adhérer au jugement qui exprime le plaisir esthétique.

2) Toutefois le plaisir esthétique peut se cultiver : on peut accroître les chances d'expériences et de rencontres esthétiques heureuses, à partir d'une initiation à l'art qui aiderait à comprendre cet univers pour mieux l'apprécier. Ce n'est alors pas le plaisir qui se communique directement, mais des connaissances, objet d'enseignement et de transmission, or elles favorisent l'émergence du plaisir. Le rapport aux œuvres n'est pas que réception sensible, c'est aussi une relation intellectuelle, où des savoirs entrent en jeu, condition d'une attention aiguisée et active, d'une lecture plus riche des œuvres. Elargir ses connaissances sur les courants et les codes esthétiques, les contextes historiques, permet de déceler plus finement les qualités, les significations, l'originalité des œuvres. Des analyses expertes peuvent donner sens et intérêt à des œuvres déroutantes, hermétiques, qui risquent sans cela de rebuter ou de laisser froid. Chaque créateur possède son langage et il faut le plus souvent des clés pour y accéder. Certes l'érudition ne garantit pas le plaisir, mais l'ignorance ne favorise pas le discernement et diminue donc les chances d'éprouver des satisfactions nombreuses et intenses dans ce domaine.

3) Bien qu'éprouvé subjectivement, le plaisir esthétique peut s'analyser comme sentiment qui doit être éduqué pour être pleinement ressenti. Référence : Hegel montre que les œuvres d'art ont une dimension universelle, qu'elles peuvent plaire à tous les hommes, pourvu que les goûts aient été éduqués. « Le sens du beau n'est pas inhérent à l'homme en tant qu'instinct [...]. Il s'agit d'un sens qui a besoin d'être formé. » (Hegel, *Introduction à l'esthétique. Le beau*, chap. II).

## SUJET N° 2 : LETTRES

**Quelle peut-être l'intention d'un auteur  
lorsqu'il choisit d'écrire sur le thème de la guerre ?**

***Après avoir présenté les différents traitements du thème de la guerre offerts par la littérature, vous choisirez d'en développer précisément un à partir de vos connaissances littéraires.***

Nous avons choisi de proposer comme thème celui de « la guerre », invitant ainsi le candidat à développer une réflexion argumentée en prenant appui à la fois :

- Sur ses études littéraires.
- Sur ses lectures personnelles.

Le devoir devra être construit en respectant les normes scolaires et universitaires. Les temps successifs devront notamment être respectés (parties structurées et liées entre elles par un raisonnement, introduction et conclusion).

La pertinence des références aux auteurs et aux œuvres sera appréciée.

La qualité de l'expression écrite sera prise en compte : précision du vocabulaire, correction orthographique et grammaticale, clarté de la syntaxe.

Nous présentons ici des éléments qui ne constituent pas un « corrigé type ». Ils proposent des axes de réflexion pour le traitement du sujet choisi.

La guerre accompagne l'histoire de l'humanité. Elle en constitue une clé de lecture privilégiée : « 10 000 ans d'histoire, 10 000 ans de guerre » (Jean-Marie Le Clézio, *La Guerre*).

Lorsqu'un écolier apprend l'histoire de son pays, les grandes dates qui lui serviront de repère sont celles des guerres. Notre mémoire en est définitivement peuplée. La géographie se comprend à travers les guerres qui ont dessiné, modifié, figé des frontières pouvant sembler parfois curieuses pour nos contemporains. L'économie et les échanges internationaux eux-mêmes n'échappent pas à cette approche pour expliquer des alliances, récessions et croissances.

Il en va de même, parmi les disciplines artistiques, pour la peinture et la littérature principalement.

Dans un raccourci violent, cette permanence du thème de la guerre chez les auteurs pourrait être illustrée par le rapprochement de deux œuvres.

- L'une fort ancienne : *L'Illiade*, attribuée à Homère, et les combats de la guerre de Troie.
- L'une toute récente : *L'Art français de la guerre* d'Alexis Jenni, prix Goncourt 2011. L'ouvrage couronné, premier de l'auteur, offre une vision polémique de l'histoire de France de la Seconde Guerre mondiale à celles d'Indochine et d'Algérie...

La guerre appartient à ce point à l'univers de l'homme, qu'il en témoigne en permanence à travers romans et pièces de théâtre, poésies et chansons... Sur des tons et dans des registres souvent différents qui pourront aller jusqu'à l'humour du comique troupier en pleine « boucherie » des tranchées.

La richesse quantitative du traitement de ce thème au fil des siècles s'accompagne en effet d'une diversité extrême dans la façon dont la guerre est représentée. Du carnage à la fête, de l'agression vengeresse à l'espoir de paix, de l'épopée collective à l'aventure individuelle, de la vie brisée à la réalisation d'un destin exceptionnel... Ce thème permet des interprétations liées à une civilisation, une société ou plus simplement un auteur.

La littérature propose donc de donner un sens à la guerre, sens qu'il est parfois difficile de trouver uniquement dans des éléments économiques et politiques. Elle accompagne également l'évolution de la perception de la guerre à travers de grandes étapes que nous allons tenter de retracer dans leurs grandes lignes.

### La guerre comme affrontement : le héros

La guerre peut être définie comme un conflit de masse entre pays ou peuples. Elle est alors décrite dans la violence des affrontements et l'ampleur des pertes qu'elle engendre. Courage et bravoure, abnégation et sacrifice sont les valeurs qu'elle prône. C'est l'adhésion collective à ces valeurs qui offre la victoire et la postérité. Ainsi, ces affrontements sont-ils décrits par Homère ou, dans la littérature française, dans *La Chanson de Roland* : « Ils sont arrêtés dans une forêt au sommet des montagnes. Ils sont quatre cent mille, attendant le lever du jour ». Cette représentation se retrouve avec similitude dans de nombreuses œuvres, comme *Les Misérables* de Victor Hugo dans le passage décrivant la charge des cuirassiers à Waterloo : « Ils étaient trois mille cinq cents. Ils faisaient un front d'un quart de lieu. C'étaient des hommes géants sur des chevaux colosses ». La description des

affrontements suivra les évolutions des stratégies et des équipements militaires : corps à corps, cavalerie ou blindés... Mais elle proposera toujours la même description d'un affrontement sanglant de masse.

Dans cette représentation par la violence, émerge la figure du héros. Celui-ci porte au plus haut les valeurs de courage et de sacrifice. Il s'extrait ainsi de l'anonymat et devient une figure emblématique à hauteur d'un surhomme. C'est en ces termes que parlait Bossuet dans son *Oraison funèbre de Condé* : « Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier le Français à demivaincu, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups ».

Toujours dans cette représentation, l'horreur de la guerre ainsi que les sentiments que le combat peut faire naître, comme la peur, sont ignorés. Le monde est peint avec manichéisme. D'un côté l'ennemi et la menace qu'il représente. De l'autre le héros et les siens, son camp, son pays, qu'il faut protéger. De ce fait, à la guerre, ce n'est pas une vie que l'on perd mais une vie que l'on offre.

### La guerre comme affrontement : du héros à la victime

Au fil du temps, l'horreur de la guerre vient nuancer la vision héroïque. Il apparaît alors que la guerre n'est pas qu'un affrontement et qu'exploits individuels ou collectifs. Derrière la démonstration de la force morale et physique apparaît la violence crue. La guerre devient boue et sang, blessures et massacres. Le guerrier devient le soldat, une victime. Ainsi, avec Roland Dorgelès et son roman *Les Croix de bois*, la guerre prend-elle d'autres couleurs : « C'est un grand troupeau hâve, un régiment de boue séchée qui sort des boyaux et s'en va par les champs à la débandade. Nous avons des visages blafards et sales que la pluie seule a lavés. On marche d'un pas traînant, le dos voûté, le cou tendu. »

Dès le Moyen Age avec Rabelais ou Montaigne, au XVIII<sup>e</sup> siècle avec les philosophes, se développent des idées qui peuvent apparaître des racines de l'antimilitarisme : la guerre devient « un fait du prince », parfois conduite par des inconséquents, dont les répercussions sont tragiques pour les populations. Ainsi parle Montesquieu dans *L'Esprit des Lois* : « Le droit de la guerre dérive donc de la nécessité et du juste rigide. Si ceux qui dirigent la conscience ou les conseils des princes ne se tiennent pas là, tout est perdu ; et lorsqu'on se fondera sur des principes arbitraires de gloire, de bienséance, d'utilité, des flots de sang inonderont la terre. » Ce à quoi La Bruyère aurait pu ajouter, dans *Les Caractères*, « La guerre a pour elle l'antiquité, elle a été dans tous les siècles : on l'a toujours vu remplir le monde de veuves et d'orphelins, épuiser les familles d'héritiers, et faire périr les frères à une même bataille. »

Alors que la guerre apparaissait comme un phénomène presque naturel, rencontrant une adhésion collective et sans faille, une prise de conscience de son injustice et de sa cruauté se développe jusqu'à avoir des résonances dans le domaine politique récent comme la réhabilitation des fusillés français « pour l'exemple » de la première guerre mondiale. Comme dans *A l'Ouest, rien de nouveau* de Erich-Maria Remarque, les hommes se ressemblent dans la guerre au-delà des camps auxquels ils appartiennent, presque alors par hasard : « C'est une chose étrange que le visage de nos ennemis vus de si près. Ils ont des visages qui font réfléchir, de bons visages de paysans, un front large, un nez large, des lèvres épaisses, de grosses mains, des cheveux laineux. On ferait bien de les employer à labourer, à faucher, à cueillir des pommes. Ils ont l'air encore plus bonasses que nos paysans frisons. » Avec Guy de Maupassant, dans *Sur l'eau*, la guerre était déjà un des maux de l'humanité : « Quand je songe seulement à ce mot, la guerre, il me vient

un effacement comme si l'on me parlait de sorcellerie, d'inquisition, d'une chose lointaine, finie, abominable, monstrueuse, contre nature. »

### La guerre comme événement

Pourquoi date-t-on les guerres et non les paix ? Pourquoi parle-t-on de l'entre-deux-guerres pour désigner la période 1918-1939 et non de « la paix 1918-1939 » ? Aussi curieuse que peut sembler la question, elle souligne que la guerre apparaît comme un événement de référence. Plusieurs sens sont possibles à trouver à ce phénomène.

La guerre apparaît comme un moment à part dans la vie des sociétés et des hommes. Aussi considérables que soient les sacrifices qu'elle demande ou impose, elle reste un moment où l'homme s'extrait de son quotidien, se construit des souvenirs exceptionnels, dans le quotidien pour le civil ou dans l'héroïsme pour le militaire, auxquels il fera par la suite constamment référence dans une lecture *a posteriori* et embellie. La guerre permet de nouveaux destins, favorise les transformations sociales et politiques. Elle peut également apparaître comme un moment rare où une valeur s'incarne, une autre valeur que le courage et le sacrifice : la solidarité inconnue en temps de paix. C'est la source de cette étrangeté à entendre parfois parler de la guerre avec nostalgie ! Ainsi, pour Guillaume Apollinaire, la guerre est-elle une nouvelle naissance ainsi qu'il l'écrit dans *La Petite auto* :

« Et quand après avoir passé l'après-midi

Par Fontainebleau

Nous arrivâmes à Paris

Au moment où on affichait la mobilisation

Nous comprimés mon camarade et moi

Que la petite auto nous avait conduits dans une époque nouvelle

Et bien qu'étant déjà tous deux des hommes mûrs

Nous venions cependant de naître. »

En poussant à l'extrême cette conception, la guerre peut être perçue comme une fête. Elle en possède des caractéristiques si on en oublie les sacrifices qu'elle demande :

- Extraction du quotidien, rassemblement et rencontres

(Nietzsche, *Le Gai savoir* :

« Oui, pour devenir ami,

Il faut le tonnerre du canon. »)

- Force des sensations ressenties, dépassement moral et physique de soi.

- Intensité des activités, ampleur de l'organisation mise en œuvre par la société.

- Esthétique nouvelle, des uniformes aux combats, théâtralité des situations, des défilés au comportement individuel.

(Guillaume Apollinaire, *L'Adieu du cavalier* :

« Ah ! Dieu ! que la guerre est jolie

Avec Ses chants ses longs loisirs. »)

- Bouleversement momentané des lois et règles de conduites comme dans les carnavales, interrogation sur la morale.

- Sens donné à la mort, passage à la postérité par le souvenir et les lieux où ce souvenir est entretenu.

(Charles Péguy, *Eve* :

« Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,

Couchés dessus le sol à la face de Dieu,

Heureux ceux qui sont morts sur un dernier haut lieu,

Parmi tout l'appareil des grandes funérailles. »)

- Dépassement des clivages de la vie civile  
(Charles de Gaulle, *La France et son armée* : « Il suffit donc que la France tire l'épée pour que les ardeurs se trouvent à l'unisson. »)

Au-delà des auteurs pris en référence dans ce texte, le candidat pourra puiser largement dans sa connaissance de la littérature, tant française qu'étrangère pour traiter le sujet.

## SUJET N° 3 : SCIENCES HUMAINES

### Peut-on encore parler de classes sociales ?

La question posée soulève un double problème : celui du « fait social », de l'existence même des classes sociales, d'une part, et celui de la représentation des stratifications sociales, d'autre part. Que cette représentation soit idéologique, ou scientifique, le problème réside dans le fait même de nommer. Une perspective connexe pouvait alors s'intéresser à la qualification choisie : peut-on parler de « classes sociales » ou bien faut-il préférer l'idée de « société de masse », ou encore, à l'inverse, faut-il recourir au syntagme de « société de castes » parfois employé pour désigner une société de plus en plus stratifiée ? Il importe alors d'en expliciter les fondements anthropologiques pour mieux distinguer « société de castes » et « société de classes ». Un mode d'exposition en trois parties pouvait être proposé. Le sujet supposait en effet de comprendre tout à la fois la formation d'une pensée en termes de « classes sociales » (I) puis de discuter tout à la fois les thèses antagonistes de « la fin » des classes sociales (II) ou, à l'inverse, du « retour » des classes sociales (III).

#### I – Deux siècles de représentation en termes de « classes sociales »

##### 1. La formation d'une société de classes : héritière de deux révolutions

Bouleversé par les deux révolutions que constituent la Révolution française de 1789 et la révolution industrielle, le lien social a provoqué une série de réflexions sociologiques et de mesures pour procéder à sa réorganisation. On pouvait donc commencer par rappeler, d'une part, les conséquences sociales et politiques de ces deux révolutions. Premier rappel : le passage d'une société d'ordres à une société d'individus. Alors que l'ordre social de l'Ancien Régime se définissait comme une société d'ordres, l'invention se définit comme une société d'individus libres et égaux. Second rappel historique: la révolution industrielle.

La révolution industrielle partage avec la révolution politique de 1789 l'avènement d'une pensée en termes de « classes sociales », avec, entre autres, l'accession de la bourgeoisie à une position dominante au sein de la société. Pour Marx, l'accession de la bourgeoisie à la domination est un progrès pour l'humanité dans son ensemble. La bourgeoisie est une classe civilisatrice, dans la mesure où elle représente aux yeux mêmes de Marx, la classe des Lumières et de l'industrialisation qu'elle apporte au monde entier. Elle est la classe de l'essor des forces productives et de la fin de vieilles mœurs patriarcales. En cela, elle met fin aux anciennes formes de solidarité, mais participe à la production de ce qu'on a appelé la « question sociale ». Si la révolution industrielle permet à l'homme de se libérer de tâches que seule la force physique avait jusque-là portées, elle véhicule également un certain nombre de transformations sociales dans les conditions de

vie et de travail. L'exode rural et l'urbanisation sauvage qui l'accompagnent. L'industrialisation transforme ainsi les conditions de travail et l'urbanisation engendre un certain nombre de maux qui touchent aux conditions de vie (éclatement de la cellule familiale, concubinage, naissance illégitime, proximité et manque d'hygiène, alcoolisme, délinquance, prostitution, voire criminalité). C'est la naissance de la question sociale. Afin d'éviter qu'une révolution sociale ne succède au dix-neuvième siècle à la révolution politique du dix-huitième, les classes dirigeantes et la bourgeoisie sont préoccupées au point de chercher à prévenir tout risque de guerre civile. Les classes laborieuses sont alors jugées dangereuses (Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du dix-neuvième siècle*).

## 2. La pensée sociologique de la lutte des classes

Dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Marx analyse les nombreuses classes et fractions de classes qui coexistent ou entrent en lutte. Marx consacre des pages entières à la violente expropriation de la population campagnarde issue des transformations de la révolution agricole des <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles en Angleterre (*Le Capital. Livre premier* [1867], in *Œuvres. Économie*. t. I et t. II, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1965-1968, chapitre 27, pp. 1171-1192). C'est cependant, la révolution industrielle du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle qui occupe le cœur de sa réflexion. Pour Marx, le secret du mode de production capitaliste réside dans l'exploitation. Le travailleur moderne reçoit un salaire qui correspond à la valeur nécessaire à la reproduction de sa force de travail (valeur d'usage), mais la valeur qu'il produit dans le procès de travail (valeur d'échange) est plus importante que son salaire. Marx désigne la différence entre les deux par la notion de plus-value, qui, extorquée par le capitaliste qui se l'approprie, constitue son profit.

Au concept d'exploitation, Marx ajoute celui d'aliénation qui correspond à un processus de dépossession, de séparation, de perte, qui signifie étymologiquement devenir étranger à soi-même. Marx distingue trois formes d'aliénation : l'aliénation par la politique (on l'a vu), par la religion et par l'argent. Le prolétariat industriel est aliéné parce que le procès du travail n'est pas sous son contrôle, mais sous celui du patron. Il est aliéné parce que la marchandise qu'il produit ne lui appartient pas. Il est aliéné parce qu'il est soumis à la machine. Il est aliéné parce qu'il n'est pas libre de travailler ou de ne pas travailler. Il est aliéné parce que, une fois sorti de l'usine, il est tout entier occupé à refaire ses forces pour les vendre à nouveau. Il est soumis à un travail forcé qui l'abrutit et l'abêtit, et hors de la fabrique, il n'a pas d'autre souci que la satisfaction de ses besoins bruts, ce qui est une vie animale. Ainsi, le capitalisme bestialise l'ouvrier et produit une classe radicalement déshumanisée, le prolétariat.

Loin de former un prolétariat concentré et cohérent, le monde du travail au dix-neuvième siècle demeure cependant très contrasté. Les petits producteurs traditionnels, à domicile ou dans les ateliers, encore majoritaires, coexistent avec le nouveau prolétariat des usines. Marx n'a pas de théorie stabilisée sur la question : le nombre de classes sociales varie selon les ouvrages sociologiques : sept dans *Le 18 Brumaire de Louis-Bonaparte* ou dans *Les luttes de classes en France (1848-1850)*, trois dans *Le Capital* et deux dans *Manifeste du Parti communiste (1848)*, écrit avec Friedrich Engels qui avait par ailleurs est l'auteur de *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*.



### 3. La sociologie wébérienne de l'acteur socialisé

Weber distingue classes, groupes de statut et partis politiques. L'analyse wébérienne des classes insiste sur la disposition de biens et de ressources pour accéder à certains biens de consommation. Sa définition des groupes de statut insiste sur le prestige, l'estime et les privilèges de considération. Pour Weber, l'individu est situé dans un tissu de relations. Il ne peut être pensé en dehors de ses communautés d'appartenance. La diversité de celles-ci s'exprime dans la théorisation wébérienne des stratifications sociales. Weber distingue classes sociales, groupes de statut et partis politiques, trois types de hiérarchie qui correspondent aux ordres économique, social et politique. Ainsi à la différence de Marx, les *classes* ne sont qu'une forme particulière de la stratification sociale. Elles regroupent des individus ayant des chances égales d'accès aux biens et à certaines conditions de vie matérielle : simples agrégats d'individus regroupés à partir de critères logiques, elles ne constituent pas de véritables communautés ayant conscience de leur unité. Les *groupes de statut* se différencient du point de vue du prestige et de l'honneur social qui dépend à la fois de facteurs objectifs (naissance, profession, type d'instruction) et d'éléments subjectifs (considération sociale, réputation). Les groupes de statut se distinguent les uns des autres par des modes de consommation et des pratiques culturelles différenciées, c'est-à-dire par des styles ou des *modes* de vie (par opposition à des *niveaux* de vie). Les *partis politiques*, quant à eux, peuvent rassembler sous une forme institutionnelle des intérêts économiques ou des statuts sociaux communs ; leur création peut également reposer sur d'autres fondements (religieux, éthiques). Cette analyse tri-dimensionnelle met en évidence plusieurs principes de hiérarchisation des groupes sociaux dans les sociétés modernes et suggère que parmi les multiples modes d'appartenance, le groupe de statut possède une consistance déterminante : c'est le lieu d'acquisition et de partage des valeurs, des normes de comportements et des pratiques significatives qui les spécifient. Le choix des valeurs qui incombe à l'individu se réfère implicitement à son groupe de statut. La participation individuelle à la promotion de telle ou telle valeur dépend de ce groupe. Les valeurs sont donc susceptibles d'orienter l'action sociale à condition d'être portées par des groupes sociaux et inscrites dans des cadres institutionnels.

Ce point soulève l'enjeu théorique de la définition de l'individu. Pour Weber, l'objet primaire d'une sociologie compréhensive est l'action de l'individu, qui s'avère « sociale » dans la mesure où elle se rapporte au comportement d'*autrui*, par rapport auquel s'oriente son déroulement (*Economie et société*). Du fait de la signification subjective qu'attachent les individus à leur action, celle-ci tient compte du comportement des autres et en est affectée dans son cours. La théorie de l'action sociale s'apparente alors à une théorisation du processus d'influence (la perception que les individus engagés ont de la signification de leur action par rapport aux autres) : c'est l'*action d'un individu dirigée vers autrui dans l'intention de modifier son comportement*. C'est de même une théorie de la méconnaissance. Contre la représentation d'un individu informé parce que rationnel (modèle de l'acteur stratégique), Weber développe une conception en définitive proche de celle de Durkheim (selon laquelle le *fait social* agit sur nous à notre insu), où l'individu n'a pas toujours une claire conscience de ses intentions. Weber ne juge pas et comprend l'ignorance que l'individu peut avoir des règles du droit et des institutions : « agir, c'est être placé dans une conjoncture unique que l'on n'a pas voulue », au sein d'une situation sociale de laquelle l'individu ne peut s'extraire. Weber suppose ainsi sans l'explicitier une théorie de la socialisation qui permet de comprendre sa sociologie de l'action comme une sociologie d'un acteur socialisé et d'une action instituée.

Plusieurs ouvrages peuvent être mobilisés pour éclairer cette première partie dont certains empruntent à la double tradition de Marx et de Weber : Thompson, *La formation de la classe ouvrière en Angleterre*, et, plus encore Halbwachs, *Classes sociales et morphologie*. La « culture ouvrière », dont l'analyse doit beaucoup aux travaux précurseurs de Maurice Halbwachs sur *La classe ouvrière et les niveaux de vie* (1912), fut également au centre de l'ethnographie du « style de vie des classes populaires en Angleterre » que détaille Richard Hoggart dans *La culture du pauvre* (1957) ou encore des monographies plus récentes (Michel Verret, *L'ouvrier français. La culture ouvrière*). Maurice Halbwachs qui définissait l'ouvrier comme « homme matière » (Maurice Halbwachs, *La Classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1912, rééd. Londres, Gordon & Breach, 1970) était également nourri de Marx et de Weber.

## II – « la fin des classes sociales » : un discours idéologique ?

### 1. La fin des classes sociales traditionnelles ?

La « fin des paysans » se constate dans la diminution de la population agricole : en 1936, on comptait 4 250 000 actifs de sexe masculin dans l'agriculture, forêts, pêche ; en 1954 : 3 372 000 actifs dans le même secteur ; en 1962 : 2 618 000 actifs ; en 1968 : 2 072 000 actifs ; en 1990, on comptait seulement 1 340 000 actifs (source : Fernand Braudel et Ernest Labrousse dir., *Histoire économique et sociale de la France*, Tome IV. vol. 3. *Années 1950-1980*, Paris, PUF, « Quadrige », 1993, p. 998). Plus encore, la « fin des paysans » (titre de l'ouvrage de Henri Mendras) procède du changement de terminologie : le syntagme « exploitant agricole » ou « agriculteur » a remplacé celui de « paysan » au cours des années 1960, lors de la modernisation de l'agriculture française, suite à la signature du Traité de Rome (1957) et à la naissance de la Politique agricole commune (PAC).

Autre thème classique : celui du « déclin de la classe ouvrière ». La classe ouvrière, thématifiée par Marx au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, se syndicalise à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle après les reconnaissances du droit de grève (1864) et du droit syndical (1884). La classe ouvrière est à son apogée en 1936 lors du triomphe du Front populaire ou des Accords Matignon que Léon Blum provoque après les grèves de 1936. Puis, après-guerre, se substitue à la frontalité du conflit de classes ce que Ralf Dahrendorf a appelé « l'institutionnalisation du conflit de classes », avec un troisième protagoniste, l'Etat, organisant la négociation collective. Avec d'autres facteurs, tels que l'accès à la propriété, d'aucuns ont constaté certes le maintien des ouvriers dans la population active mais une forme de retrait de la culture ouvrière, voire son « déclin ». Pierre Rosanvallon (*La question syndicale*, 1986) a montré que la reconnaissance du syndicalisme répondait certes à la pression du mouvement ouvrier mais aussi à un impératif de « gouvernabilité » : en organisant la représentation des intérêts collectifs, les pouvoirs publics se donnent les moyens de canaliser leur expression et cherchent à éviter les débordements révolutionnaires du mouvement ouvrier.

### 2. Le mythe d'une « société sans classes »

Dans les années 1990 déjà, John Major avança l'idée de « société sans classes » à propos de la société britannique au sein de laquelle les cols blancs, les cadres, les managers petits ou grands, les ingénieurs avaient fait une entrée en force, au point de créer un mode de vie « middle class » caractérisé par la prudence, la prévoyance, l'esprit traditionnel, propriétaire d'un logis et d'un plan d'épargne, des va-

cances à l'étranger, un emploi et une famille stables, des participations financières dans leur société, une voiture bichonnée... des valeurs encouragées par Margaret Thatcher, fille d'épicier méthodiste qui avait refusé que l'on parlât de classes sociales – cela faisait marxiste. Le néo-libéralisme a ainsi cherché à faire croire dans la fin de la conflictualité et des classes sociales, rejoignant non sans paradoxe l'horizon eschatologique du marxisme critiqué qui définit le communisme comme une société sans classes. (Andrew Adonis et Stephen Pollard : *A Class Act. The Myth of Britain's Classless Society*).

### 3. Les pensées de la stratification sociale

La stratification sociale, qui correspond à la manière dont une société hiérarchise les groupes sociaux, résulte, selon Pierre Bourdieu, de la distribution de ces capitaux dans l'espace social. La hiérarchie sociale qui traduit des inégalités de droit dans les sociétés d'ordre ou de caste, existe donc aussi dans les sociétés où prévaut l'égalité des droits : elle correspond alors à un classement des groupes sociaux en fonction de leur prestige, de leur pouvoir et de leurs conditions de vie, sur un modèle qu'il emprunte à Max Weber.

Pierre Bourdieu explique le phénomène de reproduction sociale par plusieurs facteurs : le travail symbolique de légitimation des classes dominantes qui permet de faire méconnaître l'artificialité de la construction de la structure sociale, c'est-à-dire, au sens large, la répartition de la population en groupes sociaux, c'est-à-dire en catégories présentant un certain degré d'homogénéité sociale. Il l'explique également par la notion d'habitus qu'il définit comme un ensemble de dispositions intériorisées au cours du processus de socialisation largement déterminé par le milieu social d'origine et qui, déterminant, à son tour, le comportement des individus, agit comme un facteur puissant de reproduction sociale.

Les inégalités peuvent être expliquées par le volume des capitaux et leur structure. Pour Pierre Bourdieu, le capital culturel désigne un ensemble de qualifications intellectuelles socialement reconnues, comme les diplômes. Or, ce capital culturel se transmet de père en fils. De même, le capital économique qui correspond à l'ensemble des revenus et des actifs patrimoniaux détenus par les individus. Enfin, le capital social qui renvoie à l'ensemble des relations sociales dont dispose un individu varie aussi fortement en fonction de la catégorie socioprofessionnelle.

La conception de la stratification sociale selon Warner (*Yankee City*, 1963) emprunte à un même schème hiérarchique. Le protocole d'enquête des *Yankee City Series* : classification qui prend en compte plusieurs dimensions puisqu'elle se veut à la fois subjective (perception des habitants de la ville) et objective (prise en compte de caractéristiques socio-économiques). Division en six groupes (*upper-upper class*, *lower-upper class*, *upper-middle class*, *lower-middle class*, *upper-lower class* et *lower-lower class*) : cette approche nominaliste et individualiste de la stratification sociale vise à recenser les différentes catégories qui composent la société plutôt que de les hiérarchiser, mais, malgré ce déni, les catégories employées trahissent un impensé hiérarchique.

La conception de Mendras (1988) avance un nouveau modèle de stratification sociale pour rendre compte des évolutions sociales des Trente glorieuses. Le modèle cosmographique de Mendras a la forme d'une toupie : les constellations populaire, centrale et des indépendants se situent dans le « ventre » de la toupie, les élites et les pauvres se situent aux deux extrémités. Ce modèle n'est pas stable : la toupie peut soit s'allonger, soit prendre du ventre au gré des transformations sociales. Elle signalerait la substitution d'une pensée en termes de « stratifications sociales » à la pensée plus porteuse de conflictualité, qui avait été celle des « classes sociales ».

### III – « Le retour des classes sociales »

Parce que la société française reste néanmoins toujours aussi éclatée et hiérarchisée qu'auparavant, et parce qu'elle apparaît même comme une société de plus en plus inégalitaire par l'accroissement de l'écart des revenus, l'idée d'une « société sans classes » se présente comme une utopie – c'était celle de Marx. Nombre d'analystes insistent sur la polarisation croissante entre des classes moyennes éclatées, une nouvelle classe de nouveaux riches et les laissés-pour-compte de plus en plus nombreux à l'origine de ce que d'aucuns nomment une prolétarisation et une paupérisation. L'idée d'un retour des classes sociales apparaît d'autant plus nettement que dans les faits comme dans les représentations, la présence des classes sociales ne fait donc guère de doute, comme en témoignent les nouveaux visages de la pauvreté et l'extension de la paupérisation, mais aussi ce qu'il est convenu d'appeler « le malaise des classes moyennes », ou encore la consécration d'une classe dirigeante de plus en plus séparée de celles-ci ou, de manière plus transversale, ce qui a été récemment thématiqué dans les termes de la « peur du déclassement », ce qui témoigne, littéralement, de la crainte de la sortie de sa propre classe sociale.

La troisième partie peut se développer en trois séries de remarques mais l'on pouvait aussi s'inspirer plus directement d'un article toujours actuel de Louis Chauvel : « Le retour des classes sociales ? » (*La Revue de l'OFCE*, n° 79, 2001).

#### 1. Le « malaise des classes moyennes »

Le phénomène n'est pas nouveau et semble concomitant du tournant néolibéral des années 1980. Pour prendre un exemple historique, celui de l'Angleterre, il eût été possible de rappeler que les classes moyennes britanniques avaient alors perdu leur stabilité d'antan. Les professions libérales avaient vu leur influence et leur statut social rognés. Le statut des enseignants avait connu une érosion considérable, jugée « similaire à celle des mineurs dans la classe ouvrière », selon Paul Hirst. De nombreuses professions avaient perdu leur indépendance ou leur position sociale : médecins fonctionnarisés, petits employés de banque prolétarisés, petits commerçants marginalisés par l'explosion des grandes surfaces. La société britannique de l'époque était divisée comme suit : 30 % de défavorisés (pour beaucoup sans emploi), 30 % de marginalisés et précaires et 40 % de privilégiés, selon l'économiste Will Hutton (*The State We're In*). Le thatchérisme avait selon lui fait des ravages en matière d'éducation et de santé (1 million de personnes sont sur liste d'attente en mai 1999 pour bénéficier de soins dans un hôpital public), en matière de retraite (le système des retraites rendu très inégalitaire par les réformes de l'ère Thatcher) et en matière de protection sociale (le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté avait dépassé 12 millions de personnes, soit 20 % de la population).

#### 2. Le divorce avec la classe dirigeante

Dans *La classe dirigeante française*, Pierre Birnbaum montre que les membres des catégories dirigeantes ont une forte propension à la circulation au sein de la classe dirigeante au cours de leur carrière. La question est celle des « héritiers » pour emprunter à Bourdieu, voire du « tel père, tel fils » (Claude Thélot) qui sonne comme le principe héréditaire des sociétés de castes. Ce phénomène généralement analysé sous le terme d'hérédité ou encore de rigidité sociale = théorie des barrières doit en fait être pensé en termes d'héritage social, intimement lié à l'existence d'un patrimoine économique, culturel et social. Une augmentation de la rigidité sociale dans le secteur public mais relativement limitée. D'où viennent les catégories diri-

geantes qui ne sont pas « héréditaires » ? Proviennent-elles de toutes les classes de la société ? Il faut rappeler la forte corrélation entre le fait d'avoir un père fonctionnaire et le maintien dans la haute fonction publique : un indice de l'homogénéité ; dans la mesure où la socialisation politique se réalise de manière privilégiée au sein de la famille, cette vocation est le résultat d'un apprentissage qui inclut plus particulièrement le sens de l'État, note Pierre Birnbaum (*La classe dirigeante*). De nombreuses études ont montré qu'à égalité de diplômes, les individus issus de la classe dominante obtiennent plus facilement que les autres l'accès aux positions dominantes. En conclusion, on peut affirmer qu'une position sociale élevée dépend en grande partie de l'origine sociale des individus. En conséquence, les idéologies mettant en avant les tendances à une égalisation des chances ne peuvent être valables lorsqu'on se place au sommet de la pyramide sociale. Si certains phénomènes de mobilité sociale existent, ils concernent un autre espace social que celui des classes dirigeantes. Celui-ci du fait de l'étroitesse du recrutement de ses membres possède une large autonomie dans la structure sociale française. De ce fait, les distances sociales sont maintenues, même si la scolarisation croissante de la classe dirigeante tend à légitimer, dans une perspective méritocratique, la présence dans l'espace dirigeant. Réactivation de la représentation des 200 familles dans les années 1930 (*Le peuple et les gros* de Pierre Birnbaum) ?

Ensemble socioprofessionnel profondément homogène, la classe dirigeante française voit sa cohérence renforcée par des processus de socialisation identique dont la rareté contribue autant à son intégration qu'au maintien désormais légitimé par la méritocratie des « distances » sociales. Dans ce sens, loin que l'histoire française soit un « cimetière d'aristocratie » (Pareto), elle contribue au contraire à solidifier les distances sociales entre les classes sociales. Si aux échelons inférieurs et moyens de la hiérarchie sociale, on constate encore une certaine gradation, aux échelons supérieurs se cristallise une classe dirigeante qui semble appartenir à un autre univers que celui de la société française dans son ensemble.

### 3. La peur du déclassement

En trente ans, grâce à l'amélioration générale du système des retraites, la pauvreté des personnes âgées avait reculé. Cependant, à partir des années soixante-dix, et en dépit d'une extension continue, la protection sociale n'apparaît qu'imparfaitement en mesure de faire face au développement des phénomènes de précarité. Avec la fin du niveau élevé des taux de croissance caractéristique des Trente Glorieuses sonne le glas de l'optimisme béat dans les possibilités des sociétés occidentales de triompher de la pauvreté. En 1974 paraissent deux ouvrages : le premier est intitulé *Vaincre la pauvreté dans les pays riches* (Stoléru), le second *Les exclus* (Lenoir). La question est alors celle de l'inadaptation et non pas celle de la pauvreté au sens économique. L'expression « nouvelles pauvretés » date des années quatre-vingt, dans un sens polémique de critique contre le gouvernement socialiste et dans un sens plus sociologique pour qualifier une pauvreté née de la crise qui commençait à toucher des catégories de population jusque-là épargnées. Dans les années quatre-vingt en effet, le développement du chômage et de sa durée a contribué à faire basculer dans la pauvreté des catégories jusque-là épargnées (ouvriers, employés et de plus en plus de cadres), catégories qui dans la période des Trente Glorieuses avaient activement participé à l'enrichissement de la société. La nouvelle pauvreté renvoie donc aux mutations économiques et sociales de la société industrielle de la fin du vingtième siècle et se distingue de la pauvreté plus traditionnelle des Trente Glorieuses des personnes âgées lorsqu'elles n'avaient pas pu cotiser ou de la pauvreté chronique de certaines familles qui se

transmet de génération en génération. La question se pose alors de savoir si cette nouvelle pauvreté peut n'être que transitoire : les nouveaux pauvres risquent-ils de s'enfoncer dans la pauvreté et rejoindre ce qui fut appelé le quart-monde ?

La question du « déclassement » peut être également abordée par les résultats de l'enquête de Stéphane Beaud (*80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*) pour qui, l'analyse des conséquences de cette politique pour les scolaires ne peut se dissocier de l'analyse de l'évolution des conditions de travail et de l'emploi dans cette même période. Le statut ouvrier perd de la valeur dans notre société et l'école a contribué à brouiller les pistes en calquant l'organisation de l'enseignement professionnel sur l'enseignement général en égalisant tous les parcours alors que les hiérarchies sont restées les mêmes, simplement, les processus de sélection ont joué de manière différée. Ce sont ces mêmes jeunes qui, trop contents de trouver un travail même « déclassé », constituent un vivier d'emploi pour les entreprises, « le titre scolaire fonctionnant comme un brevet de sérieux et d'adaptation » handicapant ainsi encore plus, l'accès des non-diplômés à l'emploi. *Les 80 % au bac et « l'effet en cascade dans la cité »*. Les jeunes auprès desquels a été menée l'enquête, sont essentiellement d'origine maghrébine. La marginalité sociale que vit cette communauté, le chômage de masse, la déception qu'ont engendrée les discours politiques qui sont restés vains, a des conséquences qui expliquent le développement dans « les quartiers » d'une nouvelle génération de jeunes pris dans « une spirale de la violence qui s'alimente de la haine de soi et des autres ». Stéphane Beaud montre ainsi « en actes les multiples contraintes – matérielles, morales, symboliques – qui ne cessent de peser sur les individus appartenant aux classes populaires ».

Cette acceptation de la marginalité se retrouve par exemple dans la typologie de la pauvreté par Paugam, dont les classes sont construites à partir des relations avec les services sociaux et des revendications d'une place dans l'ensemble social. Il distingue les fragiles qui ont des rapports ponctuels avec les services sociaux et revendiquent une place sociale ; les assistés, qui ont des rapports quasi-permanents et structurés avec les services sociaux ; les marginaux, qui ont de moins en moins de relations avec les services sociaux et ne revendiquent plus leur place dans la société. La marginalité est ainsi le stade extrême d'une « périphérisation sociale ». L'imputation de marginalité est une identification externe de catégories de personnes, qui dépend d'une vision spatiale de l'ordre social. Elle ne désigne *a priori* ni une réalité sociale en soi, ni des traits culturels particuliers d'une population. En dehors d'une analyse en termes de structures et de positions sociales, cette notion ouvre sur des approches de l'intériorisation par les personnes de la position sociale périphérique qui leur est attribuée et la formation d'une identité et d'une culture de marginaux. La marginalisation désigne le processus même de périphérisation. Elle peut être analysée en termes de déterminations structurelles : elle est alors vue comme le résultat de l'inadaptation des personnes aux impératifs fonctionnels de reproduction de l'ensemble social.

Du point de vue culturel, elle peut être analysée suivant deux orientations : d'une part, l'effet de l'attachement à un mode de vie et une culture limitant la communication dans un univers culturel en transformation ; d'autre part, la conséquence sociale de croyances ou d'accusations qu'un groupe social adresse à autrui. Ces déterminations s'expriment dans les trajectoires des personnes qui constituent un champ privilégié d'analyse de ce procès de périphérisation et des significations qu'il acquiert dans la constitution de leur identité. Serge Paugam l'a thématisée comme un processus de « disqualification sociale ». Robert Castel l'a conceptualisée dans les termes de la « désaffiliation sociale » et du renouveau d'une « insécurité sociale ».